Droit du marketing

ECB1007-NMKN_

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier en marketing - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**48 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Laurent FADEUR	Cécile CREVECOEUR Laurent FADEUR

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Marketing	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution

• Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

Mobiliser les savoirs et les savoir-faire propres au marketing

• Exploiter les sources d’informations pertinentes et mener des recherches prospectives

• Respecter les prescriptions légales nationales et internationales

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

AMKN1007 Droit du marketing

Aux termes de l’unité d’enseignement, l’étudiant sera capable de :

• comprendre et connaître la terminologie et les notions de base en droit civil, en droit de l’entreprise et en droit des sociétés, ainsi qu’en droit des contrats et en droit de la consommation,

• résoudre des cas pratiques en sachant expliquer la solution à l’aide des notions théoriques étudiées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d’études s’inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d’enseignement vise à familiariser l’étudiant avec les principes fondamentaux du droit de l’entreprise et à lui permettre de comprendre le cadre juridique applicable à la création, au fonctionnement et aux difficultés des entreprises.

CONTENU

AMKN1007 Droit du marketing

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : LE DROIT DE L’ENTREPRISE

• TITRE 1. LE CHAMP D’APPLICATION DU DROIT DE L’ENTREPRISE

• TITRE 2. LES PRINCIPALES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES (PP ET PM)

• TITRE 3. LES SOLUTIONS JURIDIQUES PROPRES AU DROIT DE L’ENTREPRISE

• TITRE 4. LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

• TITRE 5. INTRODUCTION AU DROIT DES SOCIÉTÉS

DEUXIEME PARTIE : LE DROIT DES CONTRATS

• TITRE 1. LE DROIT DES CONTRAT EN GENERAL

• TITRE 2. LES PRINCIPAUX CONTRATS COMMERCIAUX

• TITRE 3. LE E-COMMERCE ET LES OBLIGATIONS D'INFORMATION

• TITRE 4. LE DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

• TITRE 5. LES RELATIONS ENTRE LES PROFESSIONNELS ET/OU AVEC LES CONSOMMATEURS

DIVERS

SOURCES ET RÉFÉRENCES

AMKN1007 Droit du marketing

Culot, Henri ; De Cordt, Yves ; Jacquemin, Hervé ; Léonard, Thierry, Manuel du droit de l'entreprise (4e édition), Anthemis : Limal, 2024.

Malherbe, Jacques ; De Cordt, Yves ; Lambrecht, Philippe ; Malherbe, Philippe ; Culot, Henri ; et al., Droit des sociétés (5e édition), Larcier : Bruxelles, 2020.

Heremans, Tom ; Le Grelle, Elisa, Droit du marketing, 101 questions/réponses, Larcier, 2023.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AMKN1007 — Droit du marketing	Titulaire(s) : FADEUR Laurent • Support de cours placé sur MOODLE, à compléter par l'étudiant lors des séances de cours magistraux. • Dossier d'annexes (articles de presse notamment) afin de mieux appréhender la matière : ce dossier ne doit pas être étudié par l'étudiant.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AMKN1007 — Droit du marketing	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AMKN1007 — Droit du marketing	Titulaire(s) : FADEUR Laurent • Approche théorique : exposés, lecture d'articles de presse, lecture de certains textes légaux, analyse de documents, visionnage de films. • Séances d'exercices : études de cas pratiques (casus), mises en situation, discussions, sollicitation de l'avis critique des étudiants.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'unité d'enseignement compte une seule activité d'apprentissage. Elle est évaluée par un examen écrit, en première comme en deuxième session.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

• Activité unique, pondération 100 %. Au sein de l'activité : examen écrit 100 %.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AMKN1007 — Droit du marketing	• **Septembre-Janvier :** sans objet • **Février-Juin :** Examens — Examen écrit pondération : 100 % • **Deuxième session :** Examens — Examen écrit pondération : 100 % *Modalités concrètes : Les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard six semaines avant l'évaluation.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.